

Document de stratégie de GLEN

Préambule

En mars 2014, GLEN a adopté le *Document visionnaire* suite au « processus de vision ». Dans ce document, GLEN se définit des objectifs ambitieux, reposant sur des valeurs et des principes directeurs. Ce processus de stratégie d'une durée d'un an était destiné à fournir des directives aux actrices et acteurs de GLEN, afin de prendre des mesures concrètes pour accomplir les objectifs à long-terme, et remplir ainsi la mission de GLEN. Le processus a abouti sur la rédaction de la *Stratégie de GLEN 2016-2020* ci-dessous, convenue par le *Comité de transition*, lequel est composé de membres de GLEN, de trois représentant-e-s de démultiplicatrices et démultiplicateurs ainsi que d'un partenaire d'accueil actuel.

Le processus de stratégie a duré d'octobre 2014 à octobre 2015 et était composé de différents éléments de participation. Il a commencé par le séminaire « Shake it and Shape it » à Celje en Slovénie, lors duquel les membres, les démultiplicatrices et démultiplicateurs et les représentant-e-s des organisations d'accueil ont défini ensemble les thèmes importants pour le processus de stratégie et ont soumis les premières idées. En se basant sur le *Document visionnaire* et sur l'expérience historique de GLEN, les thèmes suivants ont été retenus pour être abordés durant le processus :

- Réseau global de partenaires
- Implication des démultiplicatrices et démultiplicateurs
- Cycle de formation GLEN, groupe cible et approche éducative
- Durabilité

En outre, les discussions relatives à la structure organisationnelle et à la recherche de financement ont été jugées comme essentielles à la réussite de l'avenir de GLEN. Dans toutes les discussions, les acteurs ont dû trouver un équilibre entre innovation et réalisme concernant les résultats et garder à l'esprit les défis des capacités internes et de la recherche de financement.

Au cours de l'année, les groupes de travail, composés principalement de démultiplicatrices et démultiplicateurs mais impliquant également quelques membres et partenaires d'accueil, ont connu deux phases. Ils ont étudié les thèmes mentionnés ci-dessus et ont développé des projets stratégiques. Le Comité de transition s'est réuni à deux reprises pour discuter des résultats et prendre les décisions fondamentales. L'ensemble du réseau était informé en permanence des progrès du processus et a été invité à donner son avis à l'occasion d'une discussion en ligne de quatre semaines.

La *Stratégie de GLEN* fournit une orientation claire sur le développement de GLEN en tant que réseau pour la période 2016 – 2020. Cependant, il est admis qu'aucun plan de stratégie ne peut et ne devrait être « sculpté dans la pierre » et réguler chaque détail. Dans un environnement dynamique et volatile, cela mènerait tout droit à l'échec et à la stagnation. Par conséquent, le plan stratégique peut et doit être révisé et ajusté dans le cas où de nouvelles évolutions conduisent à des circonstances nouvelles qui ne peuvent pas être entièrement prévues. Néanmoins, les résultats garantiront que toutes les décisions futures seront prises dans l'esprit de cette nouvelle conception de GLEN.

Glossaire :

Les descriptions suivantes correspondent aux rôles/fonctions/groupes tels qu'ils sont définis dans le document de stratégie.

GLEN : GLEN est à comprendre comme une entité qui désigne l'ensemble du réseau, les membres et les démultiplicatrices et démultiplicateurs, et qui gère le cycle d'apprentissage et les autres activités du réseau.

Membres : Les membres correspondent aux organisations qui ont rejoint le réseau et qui organisent et mettent en œuvre les activités de GLEN : le cycle d'apprentissage, les séminaires destinés aux démultiplicatrices et démultiplicateurs, etc. Les membres prennent des décisions au sein du réseau en concertation avec les représentant-e-s des démultiplicatrices et démultiplicateurs. Certains participent aux cycles d'apprentissage. Les membres se rencontrent lors de l'Assemblée des Membres (*Members Assembly*).

Membres observateurs : Organisations intéressées pour devenir membre de GLEN et ayant fait une demande d'adhésion. Elles sont autorisées à participer aux activités de GLEN, telles que l'Assemblée des Membres et le cycle, en attendant de recevoir la décision finale concernant leur adhésion à part entière.

Partenaires d'accueil/organisation d'accueil : Organisations accueillant les stagiaires et situées en-dehors ou au sein de l'Europe.

Participant-e-s/GLENNies : Personnes qui suivent le cycle d'apprentissage, font un stage et organisent des activités d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Démultiplicatrices et Démultiplicateurs : Ancien-ne-s participant-e-s et personnes engagées qui s'impliquent activement dans le réseau.

Ancien-ne-s : Ancien-ne-s participant-e-s du cycle d'apprentissage de GLEN.

Équipes : Tutrices et tuteurs ainsi que responsables des séminaires de préparation et de formation des démultiplicatrices et démultiplicateurs (MTS).

Comité de pilotage : Groupe de membres sélectionné-e-s s'occupant des tâches opérationnelles quotidiennes du réseau.

Comité de transition : Composé de membres, de trois représentant-e-s de démultiplicatrices et démultiplicateurs et d'un-e partenaire d'accueil. Ils/Elles prennent les décisions concernant le processus de stratégie.

Animatrice/teur de réseau : Personne mandatée travaillant étroitement avec le comité de pilotage et représentant le réseau à l'extérieur.

Assemblée des Membres : Assemblée qui a lieu deux fois par an et à laquelle participent tous les membres, les membres observateurs et les représentant-e-s des démultiplicatrices et démultiplicateurs élu-e-s.

Représentants des démultiplicatrices et démultiplicateurs : Personnes élues pour représenter les démultiplicatrices et démultiplicateurs.

Coordinateur(s) de démultiplicatrices et démultiplicateurs : Personne mandatée travaillant étroitement avec les représentant-e-s des démultiplicatrices et démultiplicateurs et soutenant la mise en œuvre de projets d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Stratégie de GLEN 2016-2020

1. Objectif stratégique : GLEN a établi les fondements pour devenir un réseau global de partenaires en mettant en place un réseau global de partenaires pilote.

Dans le processus de la vision, GLEN a décidé de devenir un réseau global de partenaires (RGP) sur le long terme. Comme un RGP est une vision à long terme et qu'il ne peut pas être mis en place avant 2020, l'idée consiste à développer un RGP pilote qui pourra être mis en place et testé de 2016 à 2020. De cette manière, il y a suffisamment de marge de manoeuvre pour poursuivre le développement du RGP et permettre en même temps aux nouveaux partenaires de s'impliquer davantage.

Le futur RGP devra créer une nouvelle structure qui travaillera avec les partenaires existant-e-s et soutiendra la réciprocité, l'horizontalité, le partage des responsabilités, la durabilité et l'ouverture. Il est également essentiel d'établir une communication transparente et participative, une compréhension commune des termes utilisés au sein du réseau, d'être conscient des possibles rapports de force et de se concentrer sur l'éducation en tant qu'activité centrale du réseau. Le RGP pilote est suffisamment ouvert pour permettre l'intégration en douceur des nouveaux venus et leur participation à la construction de l'avenir du réseau. Le cycle mixte (européens et non-européens réunis), en tant que pilote, et le cycle commun sont gérés en parallèle.

D'ici 2020 :

- Au moins trois nouveaux membres non-européens ont rejoint le réseau.
- Les stages se déroulent tant en Europe qu'au-delà. Le nombre de stages en Europe est en constante augmentation.
- Un cycle mixte est mis en place et testé.

2. Objectif stratégique : Les démultiplicatrices et démultiplicateurs et les organisations membres partagent communément la prise en charge et la responsabilité de la concrétisation de la vision et de la mission de GLEN.

2.1. Mise en place d'une structure permettant aux démultiplicatrices et démultiplicateurs de GLEN de contribuer à l'exécution opérationnelle, au développement stratégique, à la recherche de financement ainsi qu'aux prises de décisions au sein du réseau de GLEN.

Les démultiplicatrices et démultiplicateurs font part de leur réflexion critique à un public plus large et servent d'agents de changement dans leur communauté. Ils constituent pour cette raison le groupe cible de la formation relative à l'éducation à la citoyenneté mondiale. Grâce à leurs ressources (connaissances, compétences, réseaux, contribution, projets, etc.), ils enrichissent les compétences de GLEN et apportent une valeur ajoutée au réseau. Le processus de la vision et le processus de stratégie ont donné plus de voix aux démultiplicatrices et démultiplicateurs dans la construction et le développement du réseau et ont mis l'accent sur la valeur et la nécessité réelles d'assumer une plus grande part de

responsabilité quant à sa mise en place. La situation personnelle des individus faisant partie de la communauté des démultiplicatrices et démultiplicateurs est davantage soumise aux changements que celles des personnes travaillant dans les organisations membres, d'où la nécessité de mettre en place une structure permanente destinée aux contributions des démultiplicatrices et démultiplicateurs, laquelle devra constamment être réajustée.

D'ici 2020 :

- Un poste de *coordinateur/trice de projet de démultiplicatrices et démultiplicateurs* est créé et stabilisé (sur le plan organisationnel et financier).
- Les postes de *représentant-e-s de démultiplicatrices et démultiplicateurs* sont créés et renouvelés grâce à des élections bisannuelles. Les démultiplicatrices et démultiplicateurs peuvent se nommer eux-mêmes à un poste de représentant-e.
- Les démultiplicatrices et démultiplicateurs ont une identité et un rôle au sein du réseau.

2.2. Dans le cadre de GLEN, les démultiplicatrices et démultiplicateurs initient et gèrent des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale qui contribuent à créer des espaces pour que les personnes et les organisations puissent apprendre et développer leur potentiel en tant qu'acteur et actrice global-e.

Les projets d'éducation à la citoyenneté mondiale initiés et gérés par les démultiplicatrices et démultiplicateurs après leur cycle d'apprentissage leur permet de mettre en pratique les apprentissages acquis. Ces projets permettent non seulement d'approfondir les connaissances à travers les actions, mais également de remettre en question les concepts, de transmettre les réflexions critiques à un public plus large, et d'encourager en général les gens à servir d'agent de changement au niveau local, régional voire même mondial (c'est pourquoi les participants de GLEN sont appelés « démultiplicateurs » après la formation). Ils permettent également de créer et d'élargir des réseaux et sont une source d'inspiration pour les personnes qui souhaitent s'impliquer dans des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale.

D'ici 2020 :

- Un événement de réseautage pour l'incubation des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale est organisé chaque année.
- Des démultiplicatrices et démultiplicateurs ont régulièrement initié et mis sur pied des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale impliquant aussi bien des actrices et acteurs de plusieurs pays membres de GLEN que nationaux.
- Au moins une activité d'éducation à la citoyenneté mondiale commune a eu lieu, organisée conjointement par les démultiplicatrices et démultiplicateurs des anciens et des nouveaux états membres.
- Le nombre d'ateliers basés sur les besoins des démultiplicatrices et démultiplicateurs (par ex. gestion de projets, recherche de financement, etc.) en termes de gestion des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale a augmenté.

3. Objectif stratégique : Le cycle de formation de GLEN est adapté pour servir la nouvelle mission du réseau, tandis que les anciennes incohérences du cycle sont résolues.

La définition de la mission de GLEN stipule que l'organisation vise à créer des espaces pour les personnes et les organisations afin qu'elles et ils apprennent et développent leur potentiel en tant qu'actrice et acteur global-e. Le cycle d'apprentissage, activité centrale de GLEN, va dans ce sens. L'expérience montre qu'il est possible de procéder à des ajustements afin de servir au mieux cette mission et d'éliminer également les lacunes et les contradictions récurrentes dans le domaine de l'éducation, qui ont été identifiées ces dernières années. Une nouvelle structure préparera le terrain pour mettre en place un cycle de formation ouvert et adaptable, qui inclura de nouvelles approches d'apprentissage (transformationnelles) provenant aussi bien des partenaires actuels que des nouveaux. Cette nouvelle structure devra également être harmonisée avec le RGP pilote. Par conséquent, une proposition a été rédigée non seulement pour améliorer le cycle, mais aussi pour élargir les catégories de personnes ciblées en se basant sur les valeurs organisationnelles tout en respectant les limites opérationnelles. Cette proposition est en *work in progress* et peut servir comme point de départ dans la mise en œuvre de la stratégie.

D'ici 2020

- La structure, le contenu et la méthodologie de la formation ont été entièrement redéfinis pour *l'éducation à la citoyenneté mondiale*, et la formation a été testée dans le cycle pilote du réseau global de partenaires.
- Le cycle de formation
 - 1) est ouvert, adaptable et inclus les nouvelles approches éducatives provenant aussi bien des partenaires actuels que des nouveaux ;
 - 2) varie en fonction des régions pour améliorer la pertinence et l'intégration culturelle (par ex. Europe, Afrique du Sud, Afrique de l'Ouest, Asie du Sud-est, etc.) ;
 - 3) adopte une approche fondée sur des perspectives multiples et encourage les gens à penser de façon critique et à agir de manière responsable en tant qu'actrice et acteur de changement mondial ;
 - 4) est disponible et attire de jeunes participant-e-s et formatrices et formateurs avec des expériences hétérogènes (au niveau de l'éducation, des situations personnelles, etc.) pour renforcer l'impact sociétal mondial ;
 - 5) est disponible pour les participant-e-s non-européen-ne-s qui viennent enrichir l'expérience d'apprentissage avec de nouveaux éléments culturels et de nouvelles perspectives.

4. Objectif stratégique : Toutes les personnes et institutions de GLEN reconnaissent et intègrent pleinement la durabilité comme une priorité dans les processus de prise de décision, les procédures et les activités de GLEN. En poursuivant et en s'adaptant à cet objectif, GLEN devient un modèle (pour les autres programmes éducatifs).

Le désir d'un développement durable à l'échelle mondiale constitue le moteur principal de *l'éducation à la citoyenneté mondiale* et donc de GLEN. GLEN aimerait intégrer la durabilité dans toutes ses activités, comme l'annonce le *Document visionnaire*. En concrétisant ses idéaux, GLEN doit avant tout s'assurer que sa propre structure et son propre programme encouragent la protection de l'environnement, donnent à chaque personne impliquée les mêmes opportunités et distribuent de manière juste et efficace les ressources (par ex. financières, etc.). GLEN agit conformément à ses propres valeurs et à sa mission, et participe à l'effort global en remplissant les objectifs des Nations Unies en matière de développement durable.

D'ici 2020 :

- Une méthodologie et des indicateurs sont développés, permettant ainsi d'analyser facilement l'état de la durabilité au sein de GLEN à différents moments.
- Des théories actuelles et innovantes en matière de durabilité (par ex. 4 piliers, approche de Norton, approches indigènes telles que buen vivir et ubuntu, etc.) sont intégrées.
- Des directives sont développées en matière de durabilité. La vérification des procédures sur le plan de la durabilité est standard.
- Les actrices et acteurs de GLEN agissent durablement en soutenant les outils mis en place.
- Les agents de durabilité au sein de GLEN sont des personnes contact accessibles.
- Les politiques et les exigences de durabilité sont abordées dans les structures donatrices.

5. Objectif stratégique : La poursuite du développement de la structure organisationnelle, de la communication et de la recherche de financement a garanti la réussite de la mise en œuvre de la stratégie 2016-2020

5.1. Des améliorations sont apportées à la structure organisationnelle du réseau en fonction des besoins des institutions participantes.

GLEN est un réseau composé de différent-e-s actrices et acteurs ; de petites ONG agissant principalement sur la base du volontariat, en partenariat avec de plus grandes ONG et des organisations gouvernementales. En outre, les démultiplicatrices et démultiplicateurs jouent un rôle toujours plus important. Les organisations membres, les coordinatrices et coordinateurs nationaux ainsi que les démultiplicatrices et démultiplicateurs disposent de capacités différentes en matière de ressources financières et temporelles. Lors de l'Assemblée des Membres 2014 à Celje, les membres de GLEN ont défini le principal enjeu de la structure de GLEN comme étant une tension entre le désir intense d'égalité et les différentes capacités. Par le passé, cela a mené à un manque de partage des responsabilités. Pour y remédier, GLEN a besoin d'adapter sa structure afin de tenir compte de cette réalité et de distribuer les tâches et les responsabilités en conséquence. Étant donné la diversité des structures des organisations, les membres de GLEN doivent constamment discuter et réfléchir de manière transparente et proactive aux structures du pouvoir au sein du réseau.

D'ici 2020 :

- Les rôles, les responsabilités et les missions des membres sont redéfinis. Les membres peuvent avoir différents statuts/rôles suivant leur désir de modeler le réseau et leurs capacités à assumer des responsabilités. Tout est écrit dans l'accord d'adhésion.
- Une culture du feedback est développée. Il existe un espace institutionnalisé pour que les membres échangent sur leurs statuts et leur satisfaction quant à la coopération.
- Une procédure de prise de décision est développée, laquelle repose sur la diversification des rôles des membres.
- Les représentant-e-s des démultiplicatrices et démultiplicateurs élu-e-s sont bien intégré-e-s dans les procédures.

- Les membres observateurs et les nouveaux membres sont bien intégrés.
- Les missions, les responsabilités et les structures de communication des postes d'animatrice ou animateur (s) du réseau et des démultiplicatrices et démultiplicateurs sont établies et fonctionnent efficacement.

5.2. Le financement des activités du réseau est assuré et stable

Comme GLEN devient plus complexe et essaie d'atteindre des objectifs toujours plus hauts, il est prévu que ses capacités et ses ressources augmentent proportionnellement. Dans le même temps, la réussite de la mise en œuvre de la stratégie dépend principalement du financement. GLEN utilise depuis longtemps des stratégies pour rechercher des financements et compte bien les diversifier. De plus, les membres disposent de leurs propres manières de rechercher des financements, ce qui peut créer des synergies bénéfiques. Cependant, toutes les possibilités n'ont pas encore été pleinement exploitées. Il faut non seulement trouver de nouvelles manières d'obtenir des financements mais aussi explorer des opportunités permettant de réduire les coûts, créant ainsi un équilibre entre les efforts et les résultats.

D'ici 2020 :

- Les appels pour les propositions (fonds européens, fonds nationaux, fondations, etc.) continuent d'être suivis. Des propositions de projet sont envoyées régulièrement.
- Autres financement :
 - Un fonds de solidarité est mis en place, auquel les actrices et acteurs de GLEN peuvent contribuer.
 - Le cycle de GLEN intègre une possibilité d'auto-financement et la mise en œuvre d'évènements pour lever des fonds. Les participant-e-s sont encouragé-e-s à faire preuve de créativité pour lever des fonds (par ex. réduction des coûts, contribution personnelle en partageant les bourses).
 - L'option d'inclure des financements provenant du secteur privé et d'experts externes en matière de levée de fonds est examinée.
 - Les possibilités de réduction des coûts sont identifiées dans chaque domaine d'activité.
- Des transferts de connaissances réguliers sur les recherches de financement pour les démultiplicatrices et démultiplicateurs ont lieu.
- La base de données des levées de fonds est améliorée et enrichie.
- Les postes d'animatrice ou d'animateur (s) de réseau et de démultiplicatrices et démultiplicateurs sont pourvus.
- La recherche de financement fait partie des missions du (des) coordinateur/trice(s) de démultiplicatrices et démultiplicateurs et de l'animateur/trice de réseau.

5.3. La communication du réseau est adaptée aux exigences des développements au sein de GLEN

Comme GLEN est en train de changer son image sur quelques points essentiels, la communication interne et externe joue un rôle majeur dans la diffusion de ces changements

aussi bien au sein du réseau qu'au reste du monde. GLEN s'internationalise et ses communications sont désormais bilingues (anglais-français). Toutefois, la langue de travail reste l'anglais, permettant ainsi d'assurer l'efficacité des réunions en face-à-face et des processus de prise de décision.

D'ici 2020 :

- Le nom du réseau reflète l'aspect global.
- Les communications de GLEN (site internet, lettres d'information, Facebook, etc.) sont simplifiées pour que les informations soient plus compréhensibles et à la portée de tous les groupes cibles, dont les parcours sont très différents.
- Toute la publicité émanant des membres GLEN pour le cycle de formation des démultiplicatrices et démultiplicateurs est axée sur le programme d'*éducation à la citoyenneté mondiale*.
- Les concepts avec lesquels GLEN travaille (par ex. *l'éducation à la citoyenneté mondiale*) sont clairement définis pour le réseau.
- La plate-forme Web interne de GLEN est adaptée au réseau global sur le plan technique et au niveau du contenu.
- La traduction en anglais et en français des documents importants et des informations de GLEN est standard.
- Une stratégie de communication interne et externe diffuse, au sein et à l'extérieur du réseau, l'approche de GLEN relative à la durabilité.
- GLEN est un acteur reconnu du secteur éducatif transformationnel en Europe et dans le monde, car il communique au mieux ses points forts (par ex. outils, ressources, etc.)

Annexes :

Annexe 1

Missions du(des) coordinateur/trice(s) de démultiplicatrices et démultiplicateurs

- Les coordinateurs travaillent en étroite collaboration avec les représentant-e-s et le comité de pilotage, et les soutiennent dans leur travail, par ex. :
 - aident et participent aux levées de fonds pour GLEN.
 - servent d'interlocuteurs pour les organisations partenaires et autres organisations.
 - résument et communiquent les actions ECM.
- Les coordinateurs soutiennent les projets d'*éducation à la citoyenneté mondiale* organisés par les démultiplicatrices et démultiplicateurs :
 - informent les démultiplicateurs sur les engagements possibles, les projets en cours et proposés, les événements GLEN, etc.
 - soutiennent, « conseillent » les démultiplicatrices et démultiplicateurs pour la rédaction des propositions de subvention, pour la prévision des budgets, pour la planification et la gestion financière des projets.
 - assument des tâches organisationnelles et de coordination pour les projets d'*éducation à la citoyenneté mondiale*.
 - supervisent les communications et les médias sociaux pour les projets des démultiplicatrices et démultiplicateurs en étroite collaboration avec les coordinateurs et coordinatrices nationaux.

Le poste de coordinateur ou coordinatrice est un emploi à temps partiel et est rétribué par un salaire mensuel. Le poste peut devenir un emploi à temps plein si la charge de travail le justifie. Tout dépend également du fait que la personne soit membre d'une organisation ou ait été recrutée spécialement pour ce poste.

Annexe 2

La représentation signifie que les représentant-e-s des démultiplicatrices et démultiplicateurs font entendre la voix de ces derniers aux réunions de GLEN. Ils préparent les réunions après avoir contacté les démultiplicatrices et démultiplicateurs et recueilli leurs idées sur les différents thèmes actuels. Les démultiplicatrices et démultiplicateurs représentent les ressources et les réseaux. Par conséquent, leur représentation apporte une valeur ajoutée au réseau.

Le(s) représentant-e (s) doit/doivent prendre ce rôle très au sérieux et son/leur engagement doit être à la hauteur de l'enjeu. Un-e représentant-e ne peut compromettre son engagement parce qu'il a un examen ou qu'elle/il part en vacances avec sa famille. Si un-e représentant-e ne peut être présent, son suppléant le remplacera.

Pour les membres, la représentation des démultiplicatrices et démultiplicateurs offre plus de responsabilité et de transparence. En général, la partie opérationnelle n'est pas vraiment visible de l'extérieur. Les démultiplicatrices et démultiplicateurs auront la possibilité de connaître ce qui se passe dans les organisations membres et pourront être co-responsables des projets. Les démultiplicatrices et démultiplicateurs apporteront du « sang frais » parmi les membres, car ils possèdent une expérience pratique.

Les représentant-e-s devront assister à 4 réunions par an : deux Assemblées des Membres, l'évènement annuel et le RENew. La représentation en elle-même se fera sur une base volontaire mais une indemnité symbolique sera versée pour la préparation aux réunions, calculée pour 2 jours de travail/mois sur la base du prix proposé aux tuteurs de GLEN. Le nombre de jours travaillés peut être ajusté si la charge de travail le justifie.

Missions des représentants

- Mission spéciale de 2016 : réviser le processus électoral des représentant-e-s des démultiplicatrices et démultiplicateurs (voir Feuille de route)
- Représentation : les représentants doivent exposer les points de vue des démultiplicatrices et démultiplicateurs dans toutes les réunions de GLEN. Par conséquent, elles/ ils communiquent étroitement avec les coordinateurs de démultiplicatrices et démultiplicateurs, les membres de l'équipe et les autres démultiplicatrices et démultiplicateurs, et assurent la communication au sein du réseau.
- Participation aux réunions : les représentant-es participent à toutes les réunions de GLEN, c'est-à-dire 4 réunions/an : 2 Assemblées des Membres, l'évènement annuel et le RENew. La participation des représentant-e-s est obligatoire pour ces réunions. Lors de l'évènement annuel et du RENew, les représentant-e-s communiquent avec la génération actuelle de démultiplicatrices et démultiplicateurs dans le but de les motiver et de les impliquer dans le futur. Préparation aux réunions : prévoir 2 jours de travail/mois pour préparer les réunions.
- Rapports : les représentant-e-s sont responsables devant la communauté de démultiplicatrices et démultiplicateurs qui les ont élu-e-s. Ils préparent un rapport annuel relatant leurs activités pour la communauté. Le rapport est un court résumé des activités et peut être présenté sous la forme d'un blog, d'une lettre d'information ou par le biais des médias sociaux.
- Les représentant-e-s participent aux processus de sélection du réseau : stages, participant-e-s, sélection des membres de l'équipe, etc.
- Les représentants servent d'interlocuteurs aux démultiplicatrices et démultiplicateurs et présentent leurs initiatives à GLEN lors de l'AM, du RENew et de l'évènement annuel.

Octobre 2015

- Réseautage : les représentant-e-s participent activement au réseautage pour assurer la visibilité des démultiplicatrices et démultiplicateurs, établir des projets communs, soutenir les recherches de financement, etc.
- Missions de soutien sur une base volontaire : il n'est pas obligatoire, mais il est hautement souhaitable que les représentant-e-s participent à des réunions organisées au niveau national, qu'ils rencontrent des démultiplicatrices et démultiplicateurs au niveau local, d'autres organisations travaillant dans le développement et les représentants des organismes de financement, qu'elles/ils participent à des événements de bienfaisance et qu'ils soutiennent les activités de levée de fonds ; prennent des initiatives pour collaborer avec les démultiplicatrices et démultiplicateurs d'autres organisations, qu'elles soient nationales ou internationales.